



## 14ème législature

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>72494</b>   | De <b>M. Martial Saddier</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie ) | <b>Question écrite</b>                    |
| <b>Ministère interrogé</b> > Intérieur   |   | <b>Ministère attributaire</b> > Intérieur |
| <b>Rubrique</b> > sécurité routière  | <b>Tête d'analyse</b><br>> accidents  | <b>Analyse</b> > lutte et prévention.     |
| Question publiée au JO le : <b>13/01/2015</b><br>Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b><br>Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat) |   |   |

### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la hausse de la mortalité routière pour l'année 2014, après douze années consécutives de baisse ou de stagnation. Selon le baromètre mensuel de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), une hausse de 10,7 % de morts sur les routes a été enregistrée au mois de novembre 2014, avec 279 personnes tuées contre 252 en novembre 2013. Sur les onze premiers mois de l'année, 3 103 personnes ont trouvé la mort sur les routes contre 2 955 à la même période en 2013. Le rapport de l'ONISR souligne que la hausse de mortalité a essentiellement touché les usagers vulnérables : les piétons (+ 15 %) ; les cyclistes (+ 5 %) et les cyclomotoristes (+ 9 %). Il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement envisage, afin de renforcer la prévention routière.